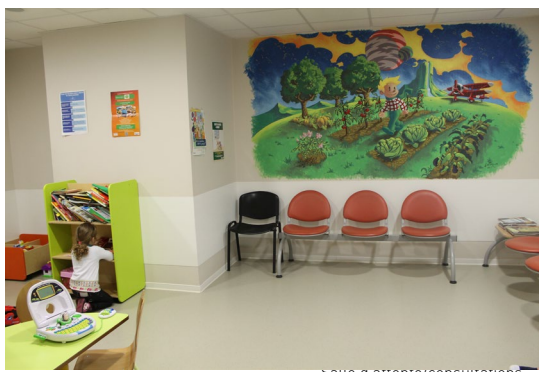


COMMUNIQUE DE PRESSE

Angoulême, le 07 juillet 2021

Le service de pédiatrie, mobilisé toute l'année autour de l'accueil et de l'amélioration des soins pour les enfants



Salle d'attente/consultations

Le service de pédiatrie est pleinement mobilisé pour assurer ses missions au sein du CH Angoulême. Composé de 7 pédiatres, ce service assure l'accueil et la prise en soins d'environ 40 à 50 enfants par jour aux urgences pédiatriques ouvertes 24h/24, propose des consultations de suivi pour les enfants aux pathologies chroniques et prend en charge les bébés nés au sein de la maternité. Le CH Angoulême recherche actuellement deux pédiatres pour renforcer l'équipe.

L'équipe de pédiatrie intervient tous les jours et toutes les nuits au sein de la maternité du CHA, dans laquelle naissent environ 1400 enfants chaque année. Seule maternité du territoire charentais autorisée pour une activité de niveau IIB, elle accueille les bébés prématurés (à partir de 33 semaines d'aménorrhée) et, dans ce cadre, dispose d'un service de néonatalogie permettant d'assurer, en continu, surveillance et soins spécialisés des nouveau-nés à risque ou dont l'état s'est déstabilisé après la naissance, qu'ils soient nés ou non dans l'établissement.

Le 23 mai dernier, l'équipe de pédiatrie du CHA a dû faire face, en plus de son activité soutenue, à la prise en charge d'enfants transférés depuis le CH Saintes dont le service d'urgences pédiatriques était fermé.

Afin de pouvoir assurer toutes ces missions, y compris durant la période estivale où moins de médecins sont présents, il est essentiel que les urgences pédiatriques soient réservées aux situations urgentes ou graves. L'équipe hospitalière a vocation à suivre les enfants atteints de pathologie chronique et grave ; les pathologies bénignes habituelles de l'enfant relèvent de la médecine de ville. Ainsi, il est demandé aux parents de se rendre, en première intention, chez leur médecin traitant ou dans des centres de santé afin d'éviter de saturer les urgences pédiatriques. En cas de doute sur le degré d'urgence de l'état de santé de leur enfant, il est conseillé de composer le 15 : un médecin évaluera la situation et orientera l'enfant vers la meilleure prise en charge.

Le service de pédiatrie du CHA s'inscrit dans de nombreux projets de l'Hôpital pour améliorer la prise en charge des enfants. L'équipe de pédiatrie a participé notamment à la labellisation de la maternité en décembre 2020 comme maternité de qualité THQSE (Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale), gage de qualité pour les futurs parents. Il s'agit de la reconnaissance d'une démarche initiée depuis plusieurs années, qui couronne le travail collectif de tous les métiers qui prennent en charge les futurs parents et les enfants au sein du Pôle femme-mère-enfant : gynécologues-obstétriciens, pédiatres, sages-femmes, infirmières, aides-soignantes, auxiliaire de puéricultrice, cadres. L'un des objectifs de la démarche est de faire en sorte que les nouveaux nés, dès leur conception puis à leur naissance, soient exposés à un minimum de perturbateurs endocriniens. Ainsi, le lavage des locaux de la maternité se réalise à l'eau selon un protocole précis, des couches lavables sont mises à la disposition des parents, une éducation à la santé environnementale est proposée aux futurs parents...

L'équipe de pédiatrie a également à cœur d'organiser de nombreuses manifestations pour les enfants hospitalisés. Ainsi, un concert a été organisé le 23 juin pour célébrer la fête de la musique. Elle salue la confiance de nombreuses associations qui donnent de leur temps ou de l'argent pour le confort et l'amélioration des séjours des enfants hospitalisés.

Contact presse

Direction de la communication CH d'Angoulême – 05 45 24 61 17 communication@ch-angouleme.fr

